

MISE EN SERVICE DES MOLOKS®

LES AUTORITES COMMUNALES ET LE SEOD INFORMENT LA POPULATION DE LA MISE EN SERVICE DES CONTENEURS SEMI-ENTERRES POUR LES DECHETS MENAGERS INCINERABLES DES LE :

MERCREDI 2 MAI 2018

A PARTIR DE CETTE DATE, TOUS LES DEPOTS AUTRES QUE DANS LES MOLOKS® NE SONT PLUS AUTORISES. CELA CONCERNE EGALEMENT LES CONTENEURS 800 LITRES CONTENANT DES SACS TAXES.

L'UTILISATION DES INSTALLATIONS EST AUTORISEE UNIQUEMENT LES JOURS OUVRABLES DE 08H00 A 20H00.

POUR DES QUESTIONS DE LOGISTIQUE, CHAQUE USAGER EST PRIE DE SE RENDRE SUR LE SITE DE COLLECTE LE PLUS PROCHE DE CHEZ LUI (Mister Tri, bureau communal, le Combat).